

## **AGENT·E DE MÉDIATION ET DE PRÉVENTION URBAINE**

Ce job été s'inscrit dans le cadre de la politique jeunesse de la ville de Lomme qui soutient l'insertion des jeunes et les encourage dans leur insertion professionnelle.

---

**Pôle :** Ville Citoyenne et Apaisée

**Service :** Prévention urbaine

**Durée de la mission :** 3 semaines consécutives sur les périodes suivantes :

- 08/07/2024 au 27/07/2024
  - 29/07/2024 au 17/08/2024
  - 12/08/2024 au 31/08/2024
- 

### **MISSIONS DU POSTE**

- Coanimer les activités mises en place
- Présence et veille préventive dans les espaces publics
- Résolution des situations conflictuelles entre individus
- Orientation des usagers vers les services publics
- Consolidation du lien social

### **COMPETENCES REQUISES**

**Savoirs :**

- Connaissance des différents quartiers de la ville

**Savoirs faire :**

- Animation d'activités socio-culturelles
- Analyser des situations et en rendre compte
- Rendre compte de dysfonctionnements, de dégradations sur les biens et équipements publics
- Repérer les signes révélateurs de problèmes relationnels, de besoins ou d'attentes des personnes
- Intervenir en fonction des stratégies et des procédures définies par la hiérarchie
- Aller à la rencontre des groupes et instaurer le dialogue avec les personnes présentes
- Adapter son comportement au public concerné et à la situation
- Relayer l'information auprès des services compétents

**Savoirs être :**

- Adaptabilité
- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue et de l'échange

## AGENT·E DE MÉDIATION ET DE PRÉVENTION URBAINE

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Horaires :**

	Matin	Après-midi	Nombre d'heures
<b>Lundi</b>	10h à 13h	14h à 18h	<b>7h</b>
<b>Mardi</b>	10h à 13h	14h à 18h	<b>7h</b>
<b>Mercredi</b>	10h à 13h	14h à 18h	<b>7h</b>
<b>Jeudi</b>	10h à 13h	14h à 18h	<b>7h</b>
<b>Vendredi</b>	10h à 13h	14h à 18h	<b>7h</b>
<b>Samedi</b>			
			<b>35h00</b>

- **Rémunération :** SMIC en vigueur à la signature du contrat.

*Les jours fériés ne sont pas rémunérés (jeudi 15 août 2024).  
Néanmoins, en fonction des services, il sera possible d'effectuer les 105 heures sur les 3 semaines  
avec un aménagement des horaires.*

- **Adresse du lieu de travail :** Maison du Citoyen et des Solidarités, 343 avenue de Dunkerque - Lomme
- **Contraintes et risques particuliers associés au poste :** déplacements à pied par tout temps, position debout

### Comment candidater ?

- 1) Compléter le dossier de candidature sur le site internet de la mairie de Lomme ([www.ville-lomme.fr](http://www.ville-lomme.fr)) ou retirer la version papier à l'accueil du service des Ressources Humaines (72 avenue de la République 59160 LOMME – 1er étage au bout du couloir).
- 2) Transmettre votre dossier de candidature et votre CV **avant le 30 avril 2024** au service RH ou par email à [ressourceshumaines@mairie-lomme.fr](mailto:ressourceshumaines@mairie-lomme.fr)
- 3) Se présenter à l'entretien auquel vous serez convoqué·e.

## AGENT·E DE MÉDIATION ET DE PRÉVENTION URBAINE

### Modalités de recrutement (Liste des pièces administratives à fournir en cas de recrutement)

- 1) Copie recto verso de votre **carte d'identité** ou passeport ou carte de séjour en cours de validité.
- 2) Copie de votre **attestation de sécurité sociale** (*le numéro d'assuré·e doit y être visible et lisible*).
- 3) **RIB** à votre nom.
- 4) Un **justificatif de domicile** (*facture : électricité, gaz, ...*).
- 5) **Assurance** responsabilité civile.
- 6) **Certificat médical** d'aptitude au travail établi par votre médecin traitant.
- 7) **Extrait de casier judiciaire\*** (bulletin n°3)

\*Demande à effectuer sur le site suivant : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>

Pour toute question, rapprochez-vous du service des Ressources Humaines :

[hbrunet@mairie-lomme.fr](mailto:hbrunet@mairie-lomme.fr) ou 03.20.22.76.07